



Des femmes et des hommes
pour votre bien

Honoraires charge vendeur

VENTE FONDS DE COMMERCE, MURS COMMERCIAUX et TERRAINS :

10 % TTC

VENTE IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION :

<u>Montant de la TRANSACTION</u>	<u>Montant de la COMMISSION</u>
BOX ET PARKING	3000 € TTC
Jusqu'à 120 000 € TTC	10 % TTC
De 120 001 € TTC à 250 000 € TTC	7 % TTC
De 250 001 € TTC à 400 000 € TTC	6 % TTC
A partir de 400 001 € TTC	5 % TTC

Honoraires calculés sur la base du prix de vente

Barèmes applicables par tranche de prix pour toute transaction à dater du 01/01/2020

Toute opération commerciale donnera lieu à une facture

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.